
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 10	Séance du 07 octobre 2019 L'an deux mille dix-neuf et le sept octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 23 septembre 2019, s'est réunie sous la présidence de
<u>Présents :</u> 9	<u>Sont présents:</u> Chantal JEANSON LAMBERT, Hervé DIDOT, Jean Pierre BERNIER, Jean François DE MUER, Olivier DOUILLET, Hervé GAND, Albert MARECHAL, Kévin RAULET, Francis WELSCH
<u>Votants:</u> 9	<u>Représentés:</u> <u>Excuses:</u> <u>Absents:</u> Frédéric FRANCOIS <u>Secrétaire de séance:</u> Olivier DOUILLET

Ordre du jour

- Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 30 000.00€ pour le financement des travaux de réfection des chemins ruraux sur la Commune de SEIGNEULLES
- Signature du marché de travaux : Réfection des chemins ruraux sur la Commune de SEIGNEULLES
- Décision modificative au budget communal de Seigneulles
- Subvention pour la fête du village - DE_2019_027
- Questions diverses

DE_2019_024 Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 30 000.00€ pour le financement des travaux de réfection des chemins ruraux sur la Commune de SEIGNEULLES

Madame le Maire rappelle que pour les besoins de financement des travaux de réfection des chemins ruraux sur la Commune de Seigneulles, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 30 000,00 EUR.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des conditions de prêts proposées par le Crédit Agricole de Lorraine, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de contracter un prêt d'un montant de 30 000.00 € auprès du Crédit Agricole de Lorraine selon les caractéristiques principales suivantes :

Montant du prêt : 30 000.00 €
Type d'échéance : trimestrielle
Taux client : 0.64%
Durée : 120 mois
Montant de l'échéance : 774.86 €
Frais de dossier : 150.00 €
TEG annuel proportionnel : 0.74%

- Autorise Madame le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'offre de prêt.

DE_2019_025 Signature du marché de travaux - Réfection des chemins ruraux sur la Commune de SEIGNEULLES

Vu le Code de la Commande Publique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention, décide d'autoriser Madame le Maire à signer le marché public suivant :

-Travaux de réfection des chemins ruraux sur la Commune de SEIGNEULLES : Lot unique -
Entreprise CHARDOT TP SAS

Montant du marché (Tranche ferme + Tranche optionnelle) : 91 582.50 € HT soit 109 899.00€ TTC.

DE_2019_026 Décision modificative au budget communal de Seigneulles

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DE_2019_014 du Conseil Municipal en date du 16 avril 2019 adoptant le budget primitif 2019 de la Commune de Seigneulles,

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-150.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	26952.01	
627	Services bancaires et assimilés	150.00	
TOTAL :		26952.01	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
231	Immobilisations corporelles en cours	99000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		26952.01
1641	Emprunts en euros		30000.00
TOTAL :		99000.00	56952.01
TOTAL :		125952.01	56952.01

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

DE_2019_027 Subvention pour la fête du village

Madame le Maire rappelle que pour l'animation de la fête du village qui a eu lieu le dimanche 8 septembre 2019, l'association ASLC a mis en place des structures de jeux gonflables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 500.00€ à l'association ASCL pour le remboursement de la location des jeux.

Mme le Maire clos la séance

JEANSON LAMBERT Chantal Maire	GAND Hervé 1 ^{er} Adjoint	DIDIOT Hervé 2d Adjoint
BERNIER Jean Pierre, Conseiller	DE MUER Jean François, Conseiller	DOUILLET Olivier Conseiller
FRANCOIS Frédéric Conseiller Absent	MARECHAL Albert Conseiller	RAULET Kévin Conseiller
WELSCH Francis conseiller		